



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01457

Numéro SIREN : 799 168 026

Nom ou dénomination : 3B

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2017 sous le numéro de dépôt 8862

ETATS DE GESTION

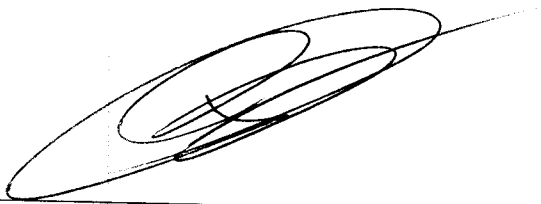
SAS 3B
COMM.DETAIL FRUITS ET LEGUMES
31 BD ARISTIDE BRIAND

85000 LA ROCHE SUR YON

Période du 01/09/201~~3~~ au 31/08/201~~4~~

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

*Documents Certifiés
Conformes aux originaux*

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized, with large loops and a long horizontal stroke extending to the right.

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2014

Désignation de l'entreprise : SAS 3B				Néant			
Adresse de l'entreprise : 31 BD ARISTIDE BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON							
Numéro SIRET* : 79916802600018							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 9				Durée de l'exercice précédent* : 13		Ex. N-1 clos le : 17/12/2013	
			Exercice N, clos le : 31/08/2014				
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010	23 000	012	23 000	
M	Incorporelles - Autres*		014	13 709	016	2 970	10 739
M	Immobilisations corporelles*		028	37 674	030	4 496	33 178
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
Total I (5)			044	74 383	048	7 467	66 917
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050	582	052	582	
I	- Marchandises*		060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068		070		
U	(2) - Autres* (3)		072	825	074	825	
L	Valeurs mobilières de placement		080		082		
A	Disponibilités		084	5 001	086	5 001	
N	Charges constatées d'avance*		092	1 693	094	1 693	
T	Total II		096	8 102	098	8 102	
Total général (I + II)			110	82 485	112	7 467	75 018

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	1 000			
Ecart de réévaluation	124				
P Réserve légale	126				
R Réserves réglementées*	130				
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132				
P Report à nouveau	134				
R Résultat de l'exercice	136	-30 643			
E Provisions réglementées	140				
Total I	142	-29 643			
Provisions pour risques et charges	Total II 154				
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156				
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	6 932			
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 89 767)	172	97 729			
E Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	104 661			
Total général (I + II + III)	180	75 018			
R (1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	74 384
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS 3B										Néant			
										Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
										31/08/2014		17/12/2013	
A - RESULTAT COMPTABLE													
P	Ventes de marchandises*	dont export	209							210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215							214	78 877		
O	Production vendue services*	intracommunau.	217							218			
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)									222			
	Production immobilisée*									224			
E	Subventions d'exploitation reçues									226			
X	Autres produits									230	28		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	78 906		
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)									234			
H	Variation de stock (marchandises)*									236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)									238	27 708		
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*									240	-582		
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :									242	26 764		
E	- mobilier												
	- immobilier												
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :				243		350			244	927		
	Rémunérations du personnel*									250	35 226		
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	11 252		
X	Dotations aux amortissements*									254	7 467		
P	Dotations aux provisions									256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)				259					262	746		
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelle				260								
	Total des charges d'exploitation (II)									264	109 507		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	-30 601		
	Produits financiers (III)									280			
D	Produits exceptionnels (IV)									290			
I	Charges financières (V)									294	42		
V	Charges exceptionnelles (VI)									300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)									306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310	-30 643		
B - RESULTAT FISCAL										312		314	30 643
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2													
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles									318			
I	Provisions non déductibles*									322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)									324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330			
	Entreprises nouvelle (44 sexes)	986		Zone franche urbaine (44 octies et 44	987		Zone restruct. défense (44 terdecies)	127			342		
	Zone revitalisation rurales (44 quidecies)	138											
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989		Pôle de compétitivité (44 undecies)	990					
	Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345		Dont : investissements outre-mer	344		Dont : créance due au report en arrière du	346			350		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS										352		354	30 643
Bénéf. col.1, Déficit col.2													
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)									356			
E	Déficits antérieurs reportables* :										360		
dont imputés/résultat :													
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS										370		372	30 643
Bénéf. col.1, Déficit col.2													
	Primes et cot. compl.fac.	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		N°CGA	388					
	Montant de TVA collectée	374	9 333	Effectif moyen du personnel*	376	2	dont apprentis :		dont handicapés :				
	Effectif affecté à l'activité artisanale	861											
	Mt TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations.)	378	8 007	Montant pré-l. march.*	399								

Désignation de l'entreprise : SAS 3B						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402	23 000	404		406	23 000	
Autres immob incorp.		410		412	13 709	414		416	13 709	
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat. out	440		442	23 238	444		446	23 238	
C	Inst. gén. agenc.	450		452	14 436	454		456	14 436	
	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	74 383	494		496	74 383	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations incorporelles		500		502	2 970	504		506	2 970	
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532	3 196	534		536	3 196	
C	Inst. générales, agencs divers	540		542	1 300	544		546	1 300	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	7 467	574		576	7 467	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 16%	0 %		
						6	7	8		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-					TOTAL	596				

DEFICITS REPORTABLES

Désignation de l'entreprise : SAS 3B						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B			780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860	30 643	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	30 643	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des transports)	800	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI CREDITS D'IMPOT					
Crédit d'impôt en faveur de la recherche		En faveur de la formation dirigeants		Crédit d'impôt famille	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		Crédit pour invest. en Corse		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi				Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières	
				Autres imputations (CF Tableau suppl. 2033D)	

**5 - DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2033-E

2014

Désignation de l'entreprise : SAS 3B		Néant : ☒ **
Exercice ouvert le : 18/12/2013	et clos le : 31/08/2014	Durée en nombre de mois : 9

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subv. d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère fin. (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 1	144	

II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE D'UN TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises) *	122	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Total 2	152	

III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2	137
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

SAS 3B
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 euros
Siège Social: 31 Boulevard Aristide BRIAND
85000 LA ROCHE SUR YON
N° Sire : 799 168 026 00018

Rapport de Gestion de la Gérance sur l'approbation des Comptes de l'exercice clos le 31 Août 2014

L'an Deux Mille Quatorze,
Le 20 Décembre,
A 16 heures.

Les actionnaires de la société 3B, SAS au capital de 1 000 euros divisés en Mille Actions de un Euros, dont le siège social est situé 31 Boulevard Aristide BRIAND 85000 LA ROCHE SUR YON, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée par le président.

L'assemblée est présidée par Mr Philippe BISSON,

Est également présent :

- Mr Johan BISSON,
- Mr Michel BISSON

L'ordre du jour est le suivant:

- Présentation des Comptes clos au 31 Aout 2014 et du rapport de gestion
- Affectation du Résultat
- Question Diverses

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanences des méthodes comptables
- Indépendances des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation de la société et évolution de l'activité

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 78 877 euros
Les achats de marchandises sont de 27 126 euros
Les charges externes s'élèvent à 26 764 euros

Les impôts et taxes sont de 927 euros

Les salaires s'élèvent à 35 226 euros et les charges sociales sont de 11 252 euros

La perte comptable s'élève à 30 642,97 euros

Evolution Prévisible

La société espère réaliser un résultat qui permettra d'apurer complètement la perte constatée lors du premier exercice

Evenements Importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activité en Matière de recherche et de développement

Néant

Information sur les Délais de Paiement des Fournisseurs

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce ainsi qu'au décret n° D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde des fournisseurs à payer correspond à des délais normaux de règlement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Néant

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte comptable de l'exercice clos au 31 Août 2014 d'un montant de 30 642,97 euros en Report à Nouveau Débiteur

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Néant

LE PRESIDENT



3B
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 31 Boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE S/YON
799 168 026 00018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 DECEMBRE 2014

L'an 2014
Le 20 Décembre

Les associés de la société 3B, société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président au siège de la société.

Le président Philippe BISSON constate que sont présents :

- Monsieur Johan BISSON
- Monsieur Michel BISSON

L'assemblée est présidée par Philippe BISSON gérante,

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport de la gérance,
- 2) Approbation des Comptes clos au 31 Aout 2014,
- 3) Questions Diverses,
- 4) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le présidente constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence, l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus .

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de la gérance
- le texte du projet des délibérations qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associées ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance,

Puis le président déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, sur la base du rapport de gestion présenté, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Les actionnaires prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée à Mr Philippe BISSON au cours de l'exercice écoulé et qui s'est élevée à la somme de 9 976,40 € brute ; la société a également pris en charge les cotisations sociales correspondant à cette rémunération.

Monsieur Philippe BISSON, associé concerné ne prenant pas part au vote

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés approuvent la proposition du Président et décident d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 Août 2014, et qui se chiffre à 30 642,97 euros, de la manière suivante :

- Affectation en Report à Nouveau Débiteur : 30 642,97 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L' Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport établi par le président, constate qu'il n'existe pas de conventions visées à l'article L 223- 19 du Code de Commerce et prend acte de cette situation,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

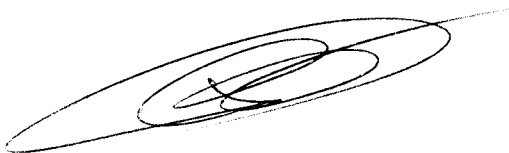
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

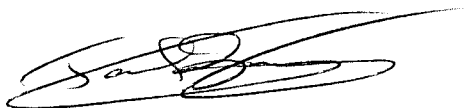
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

LE PRESIDENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Johan BISSON Actionnaire

A handwritten signature in black ink, featuring a series of connected loops and a long horizontal stroke.

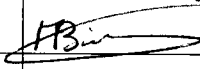
Michel BISSON actionnaire

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'M' and followed by a series of loops and a horizontal stroke.

SAS 3B
SAS au capital de 1 000 euros
Siège Social : 31, Boulevard Aristide BRIAND
85000 LA ROCHE SUR YON
N° Siret : 799 168 026 00018

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale Ordinaire du 20 Décembre 2014

Associées Présente	Associés Représentés	Signature
Mr Johan BISSON		
Mr Michel BISSON		
Mr Philippe BISSON		
Total		

Feuille de Présence Certifiée Exacte

Le Président de Séance

